



## bien en indivision: refus de vente?

Par **driing**, le **08/02/2010 à 23:53**

Bonjour,  
je me permets de vous embêter ce soir car je suis dans une situation délicate...

Je me suis séparée d'avec mon ex ami ( concubin, pas marié ni pacsé) il y a 2 ans, suite à un ... soucis psy de sa part allons nous dire.

Ne voulant pas le laisser dans le besoin, j'ai accepté, même quelques mois apres, apres avoir rencontré mon compagnon actuel, de garder la maison avec lui, 2 ans, le temps qu'il retombe sur ses pieds.

Au bout d'un an, il a quitté la maison soudainement, sans me demander mon avis, car il a rencontré qqn à son tour...

il ne voulait toujours pas vendre la maison pour garder un bine, si l'histoire avec son amie ne marchait pas, et si les conséquences de son problème le mettaient à la rue.

J'ai accepté, car nous avons un "contrat moral" de deux ans.

Au bout de quelques mois il a décidé subitement qu'il fallait vendre.

Je me suis donc mise à la recherche, avec mon nouveau compagnon, d'un nouveau bien.

Une fois trouvé, j'ai voulu mettre la maison en vente sur un site de particuliers.

Mon ex ami a eu une réaction étrange. Il refusait et ne voulait "qu'une pancarte sur la porte" ( nous vivons dans une impasse...)

Puis comme je l'ai forcé, il a accepté, mais à un prix exorbitant, auquel elle ne partira jamais... Maintenant qu'il faut renouveler l'annonce, il refuse de nouveau, arguant que la maison n'est pas mise en valeur tant que je n'ai pas fait tels ou tels travaux.

il refuse de baisser la maison au prix du marché et refuse catégoriquement la mise en vente en agence.

Commençant à douter de sa motivation à la vendre et tout dialogue semblant désormais impossible, je me sens en même temps flouée, suite à l'aide que je lui ai apportée, ais également très inquiète quant à la tournure des événements.

je le vois très bien bloquer les ventes, en restant sur un tarif au dessus du marché et en continuant à s'obstiner à refuser une vente en agence.....

de plus, pour motiver la vente, j'ai reconnu qu'il avait mis plus que moi en apport et accepté de lui donner 16% de me parts de la maison.

Rien n'y fait, j'ai l'impression qu'il veut me laisser sur le carreau...

Ma question: j'aimerais passer par mon notaire pour le forcer à vendre.

Le fait qu'il ait accepté de mettre la maison sur pap une première fois, bien qu'il ne veuille pas renouveler au bout de 8 semaines, mais en la mettant à 25/29000 euros au-dessus du prix du marché peut-il être considéré comme une preuve de refus de vente pour que je p

Par **driing**, le **08/02/2010** à **23:54**

puisse "agir officiellement"?

Le fait qu'il refuse catégoriquement une mise en vente en agence immobilière, avec estimation et vente au prix du marché, de fait, peut-il être considéré comme un refus de vente que je pourrais utiliser pour attaquer "officiellement"?

Merci de votre aide, j'ai très peu de temps pour agir, je suis quasi sûre qu'il attend mon déménagement pour investir la maison avec sa nouvelle amie, tout en continuant à me faire payer ma partie du crédit....

merci d'avance.